

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

Le 31 décembre 2019

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la « Ville »].

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés et que la documentation financière est fiable aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le « Conseil »] et, sur une base permanente, il accomplit son programme de vérification afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est mise à l'essai et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de son Comité des finances et du développement économique.

La firme Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer son opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Le rapport de vérification suit.

Steve Kanellakos
Directeur municipal
Ottawa, Canada

Wendy Stephanson
Cheffe des finances
Ottawa, Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au maire et aux membres du Conseil

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés de la Ville d'Ottawa [la « Ville »], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique *Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre information présentée dans le rapport annuel de 2019 de la Ville

La direction est responsable des autres renseignements fournis. Ces renseignements comprennent l'information incluse dans le rapport annuel, mais ils ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport de vérification à ce sujet.

Notre opinion à l'égard des états financiers consolidés ne porte pas sur l'autre information fournie et nous ne formulons aucune conclusion avec assurance à ce sujet.

En rapport avec notre vérification des états financiers consolidés, la responsabilité qui nous incombe consiste à prendre connaissance de l'autre information, et ce faisant, à considérer si elle est significativement incompatible avec les états financiers consolidés ou avec les renseignements obtenus dans le cadre de notre vérification ou si elle semble comporter des inexactitudes importantes.

Nous avons eu accès à l'analyse de la direction avant la date de présentation de ce rapport de vérification. Si, en fonction du travail que nous avons effectué, nous arrivons à la conclusion que cette autre information comporte des inexactitudes ou anomalies importantes, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités qui incombent à la direction et aux responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Au moment de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour

fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Ville de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et nous apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification

[Signature du nom de la firme de vérification, du nom du vérificateur, ou les deux, comme l'exige le gouvernement provincial]

[Adresse du vérificateur]

[Date]

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2019, avec informations comparatives au 31 décembre 2018 [en milliers de dollars]

Tableau 1 - État de la situation financière consolidé - actifs financiers

Actifs financiers	2019	2018
Trésorerie et équivalents en trésorerie	665 693 \$	347 875 \$
Débiteurs [note 3]	678 671	648 303
Placements [note 4]	1 026 571	1 229 247
Placement dans une entreprise publique [note 5]	470 297	462 975
Total des actifs financiers	2 841 232	2 688 400

Tableau 2 - État de la situation financière consolidé - Passifs

Passifs	2019	2018
Créditeurs et charges à payer [note 6]	900 351	1 355 224
Produits reportés [note 7]	746 275	588 707
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	692 312	652 413
Intérêts courus	28 914	27 529
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges contrôlées [note 9]	34 531	25 690
Sites contaminés [note 10]	8 424	8 633
Dette à long terme nette [note 11]	2 557 194	1 912 085
Emprunts hypothécaires à payer [note 12]	276 212	266 490
Obligations locatives [note 13]	91 008	96 415
Total des passifs	5 335 221	4 933 186
Dette nette	(2 493 989)	(2 244 786)

Tableau 3 - État de la situation financière consolidé - actifs non financiers

Actifs non financiers	2019	2018
Immobilisations corporelles [note 14]	17 080 405	15 980 167
Stocks	36 012	33 881
Charges payées d'avance	30 001	26 205
Total des actifs non financiers	17 146 418	16 040 253
Excédent accumulé [note 15]	14 652 429 \$	13 795 467 \$

Éventualités, engagements et droits contractuels [note 16]

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 4 - État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé - produits

Produits	2019 Budget [note 21]	2019 Réal	2018 Réal
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités <i>[note 17]</i>	1 857 172 \$	1 864 760 \$	1 776 722 \$
Paielements de transfert	937 282	1 083 242	957 513
Redevances et frais d'utilisation	892 042	903 328	857 795
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	474 514	474 514	318 684
Redevances d'aménagement	132 242	127 164	80 032
Revenus de placement	37 342	45 866	48 550
Amendes et pénalités	32 042	37 897	35 439
Autres produits	62 868	63 245	43 513
Quote-part des gains de l'entreprise publique <i>[note 5]</i>	30 129	32 429	42 138
Total des produits	4 455 633	4 632 445	4 160 386

Tableau 5 - État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé - Charges

Charges	2019 Budget [note 21]	2019 Réal	2018 Réal
Administration publique	109 224	108 960	113 541
Protection des personnes et de la propriété	635 365	637 309	601 818
Routes, circulation et stationnement	408 196	433 170	412 620
Transport en commun	695 384	697 815	582 903
Services environnementaux	425 885	427 317	388 684
Services de santé	179 453	180 945	175 583
Services sociaux et familiaux	554 312	537 006	552 559
Logements sociaux	290 658	301 255	290 699
Services récréatifs et culturels	377 801	372 347	331 752
Planification et développement	72 484	76 552	101 134
Total des charges [note 18]	3 748 762	3 772 676	3 551 293
Excédent annuel	706 871	859 769	609 093
Excédent accumulé au début de l'exercice	13 792 895	13 795 467	13 181 827
Autres éléments du résultat étendu (perte)	(2 807)	(2 807)	4 547
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	14 496 959 \$	14 652 429 \$	13 795 467 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 6 - État de la variation de la dette nette consolidée

État de la variation de la dette nette consolidée	Budget 2019 <i>[note 21]</i>	2019 Réal	2018 Réal
Excédent annuel	706 871 \$	859 769 \$	609 093 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(1 476 281)	(1 476 281)	(988 441)
Amortissement d'immobilisations corporelles	358 131	358 131	336 087
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	16 444	16 444	(11,314)
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	1 468	1 468	23 963
Stocks de fournitures	(2,131)	(2,131)	517
Charges payées d'avance	(3,796)	(3,796)	70
Variation de la dette nette	(399,294)	(246,396)	(30,025)
Dettes nette au début de l'exercice	(2 295 170)	(2 244 786)	(2 219 308)
Autres éléments du résultat étendu (perte)	(2,807)	(2,807)	4 547
Dettes nette à la fin de l'exercice	(2 697 271)	(2 493 989)	2 244 786 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 [en milliers de dollars]

Tableau 7 État des flux de trésorerie consolidé - activités de fonctionnement

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2019	2018
Excédent annuel	859 769 \$	609 093 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des gains de l'entreprise publique	(32,429)	(42,138)
Amortissement d'immobilisations corporelles	358 131	336 087
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	(474,514)	(318,684)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	16 444	(11,314)
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement, rajusté en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	727 401	573 044
Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie		
Diminution (augmentation) des Débiteurs	(30,368)	(137,682)
Diminution (augmentation) des stocks	(2,131)	517
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(3,796)	70
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	(454,873)	135 907
Augmentation des produits reportés	157 568	106 088
Augmentation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	39 899	31 023
Augmentation (diminution) des intérêts courus	1 385	(1,525)
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	8 841	476
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	(209)	(584)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	443 717	707 334

Tableau 8 - État des flux de trésorerie consolidé - Activités d'immobilisations

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS	2019	2018
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 001 767)	(669 757)
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	1 468	23 963
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations	(1 000 299)	(645 794)

Tableau 9 - État des flux de trésorerie consolidé - Activités de placement

ACTIVITÉS DE PLACEMENT	2019	2018
Vente nette de placements	202 676	7 889
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	22 300	21 900
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	224 976	29 789

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 10 - État des flux de trésorerie consolidé - Activités de financement

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2019	2018
Produits provenant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt à long terme	789 464	9 015
Intérêts générés par le fonds d'immobilisations	(4 145)	(4 401)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme nette	(120 803)	(116 487)
Emprunts hypothécaires à payer	(9 685)	(9 762)
Obligations locatives	(5 407)	(5 078)
Flux de trésorerie provenant des (appliqué aux) activités de financement	649 424	(126 713)

Tableau 11 - État des flux de trésorerie consolidé - Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2019	2018
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	317 818	(35 384)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	347 875	383 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	665 693 \$	347 875 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2019 *[en milliers de dollars]*

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la « Ville »] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa »] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [« SLCO »], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP »] des Comptables professionnels agréés du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale (« ZAC ») et entités suivantes :

Commission de services policiers d'Ottawa	ZAC de Glebe
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC du cœur d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC du village Westboro	ZAC du village de Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du marché By
	ZAC du centre-ville Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bells Corners
	ZAC centrale de Kanata

Les actifs, passifs, produits et charges (charges) interfonds ont tous été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée relativement au Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement, et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice, qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées suivant la réception des biens ou des services.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la « Province »] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges *[voir la note 17]*. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi sur les municipalités de 2001*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les rajustements liés aux exercices précédents qui ne pouvaient être estimés avant l'exercice considéré.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts des ordres administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent, à condition qu'ils soient autorisés, que les critères

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

d'admissibilité et de stipulations soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs pour les services publics et la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides; les droits de licence; les frais d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et ont été comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale, et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et l'emplacement dans la Ville, et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains, de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette et des emprunts hypothécaires.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le *Règlement provincial 438/97* et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Produits reportés

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et de stipulations soient respectés.

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

[a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

[b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

[c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être comptabilisés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

[d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelles sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel et passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

[e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont comptabilisés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Régimes de retraite

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

[a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

[b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans

Litiges et éventualités

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être déterminés au prix d'efforts raisonnables, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidé. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, rajustées selon l'inflation et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé

Sites contaminés

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation du coût à engager dans l'assainissement des sites contaminés pour qu'ils respectent les normes environnementales propres à leur utilisation actuelle ou antérieure.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

[a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit

Tableau 12 — Durée de vie utile d'immobilisations corporelles

Actifs — Durée de vie utile — années	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	100
Infrastructure linéaire - routes	50	75
Infrastructure linéaire - aqueduc/eaux usées	50	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	5	50
Véhicules	5	30

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

[b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports

[c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

[d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

[e] Contrats de location (baux)

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

[f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

Réserves

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises *[voir la note 15]*. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

Prises de position comptables futures

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2018.

- [i] SP 3430 - Opérations de restructuration** - établit des normes sur la comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges relatifs aux opérations de restructuration ainsi que les obligations en matière de divulgation de renseignements par les cédants et les cessionnaires. La Ville n'a pas effectué d'opérations de restructuration assujetties au critère défini dans la norme SP 3430.

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021.

- [ii] SP 1201 - Présentation des états financiers** a été modifiée pour la rendre conforme à la norme SP 3450, Instruments financiers, et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distincte de l'état des résultats. Ce nouvel état des gains et pertes de réévaluation comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.
- [iii] SP 3401 - Placements de portefeuille** a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme à la norme SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des normes SP 3450 et SP 3041, la norme SP 3030 - Placements temporaires ne s'appliquera plus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

- [iv] **SP 2601 - Conversion des devises** exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classées dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.
- [v] **SP 3450 - Instruments financiers** établit les normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif; tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût/au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation. Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.
- [vi] **SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021. Son adoption anticipée est permise.

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022.

SP 3400 - Revenus a récemment été publié et propose un cadre qui divise les revenus en deux catégories : les revenus (produits) d'opérations avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'opérations avec contrepartie se fait lorsque l'entité du secteur public remplit les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus (produits) unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un événement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Son adoption anticipée est permise.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des normes SP 1201, SP 3450, SP 2601 et SP 3041 doivent être adoptées en même temps.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13 - Débiteurs

Débiteurs	2019	2018
Taxes et frais d'utilisation	165 218 \$	155 506 \$
Gouvernement fédéral	323 313	250 657
Gouvernement provincial	132 939	154 375
Comptes clients	57 201	87 765
Total des débiteurs	678 671 \$	648 303 \$

4. PLACEMENTS

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

Tableau 14 - Ventilation des placements de 2019

Placements	2019		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	128 043 \$	129 202 \$	128 043 \$
Obligations du gouvernement provincial	202 216	205 097	202 216
Obligations d'administrations municipales	209 170	211 087	209 170
Sociétés (revenu fixe)	289 772	290 277	289 772
Fonds de dotation [note 2]	166 440	198 848	166 440
Divers	30 930	40 344	30 930
Total	1 026 571 \$	1 074 855 \$	1 026 571 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 15 - Ventilation des placements de 2018

Placements	2018		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	203 340 \$	203 314 \$	203 340 \$
Obligations du gouvernement provincial	249 391	248 767	249 391
Obligations d'administrations municipales	185 900	185 683	185 900
Sociétés (revenu fixe)	389 027	388 491	389 027
Fonds de dotation [note 2]	171 413	185 377	171 413
Divers	30 176	34 664	30 176
Total	1 229 247 \$	1 246 296 \$	1 229 247 \$

Le portefeuille des obligations des administrations municipales de la Ville comprend des débiteures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 3,05 % à 5,30 % [en 2018 - 3,05 % à 6,20 %], dont la valeur comptable s'élève à 1 781 \$ [en 2018 - 7 374 \$].

Les titres du fonds de dotation sont choisis par des gestionnaires de portefeuille professionnels engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal. La Ville détermine la valeur marchande du fonds qui doit être maintenue et au 31 décembre 2019, par référence à une valeur marchande, le fonds de dotation a été réparti comme suit : placements en espèces et en quasi-espèces (2,5 %), obligations canadiennes (36,7 %) et actions canadiennes (60,8 %).

Le poste Divers comprend des certificats de placement garanti, du papier commercial, des titres adossés à des créances et des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

4. PLACEMENTS [SUITE]

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2019 s'élève à 2,26 % [en 2018 - 2,18 %]. Les placements arrivent à échéance du 10 janvier 2020 au 3 juin 2065 [en 2018 - du 10 janvier 2019 au 1^{er} décembre 2064].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moins de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2019, un montant de 13 411 \$ [en 2018, 6 162 \$] a été versé par le fonds de dotation à la Ville.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE

Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs

Situation financière [au 31 décembre]	2019	2018
Actifs à court terme	317 786 \$	208 337 \$
Immobilisations	1 746 867	1 573 661
Autres actifs	97 831	73 618
Total des actifs	2 162 484	1 855 616

Tableau 17 Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Passifs

Passifs	2019	2018
Passifs à court terme	373 690	404 994
Autres passifs	1 318 497	987 647
Total des passifs	1 692 187	1 392 641
Total des passifs	470 297 \$	462 975 \$

Tableau 18— Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs nets

Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa	2019	2018
Actions ordinaires [100 %]	228 453 \$	228 453 \$
Bénéfices non répartis	239 447	229 318
Cumul des autres éléments du résultat étendu	2 397	5 204
Total des actifs nets	470 297 \$	462 975 \$

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Tableau 19 - Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Résultats de fonctionnement

Résultats de fonctionnement [pour l'exercice clos le 31 décembre]	2019	2018
Total des produits	1 178 394 \$	1 138 562 \$
Total des charges	1 145 872	1 096 424
Produits nets	32 522 \$	42 138 \$

La différence de 93 \$ entre la quote-part de bénéfices de l'entreprise publique (32 429 \$) indiquée dans l'état des activités consolidé et l'excédent cumulé et le revenu net indiqués

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

dans les états financiers d'Hydro Ottawa (32 522 \$) correspond à un rajustement aux bénéfices non répartis attribuable à l'intérêt sur la vente d'actions non contrôlées par la Ville. La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes relativement aux activités de 2019 lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. Des dividendes totalisant 22 300 \$ ont été reçus en 2019 [21 900 \$ en 2017] relativement aux activités de 2018. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvées par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De plus, les opérations suivantes ont eu lieu durant l'exercice

Tableau 20 - Opérations avec Hydro Ottawa

Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville	2019	2018
Consultation en gestion de l'énergie	4 585 \$	3 890 \$
Autres services	18 647	16 384
Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa	2019	2018
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	5 155 \$	3 336 \$

Au 31 décembre 2019, les débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 16 965 \$ [14 980 \$ en 2018] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les créditeurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 170 \$ [54 \$ en 2018] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 21 - Créditeurs et charges à payer

Créditeurs et charges à payer	2019	2018
Dettes fournisseurs et charges à payer	751 534 \$	1 218 864 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	148 817	136 360
Total des créditeurs et charges à payer	900 351 \$	1 355 224 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 22 - Produits reportés

Produits reportés	2019	2018
Redevances d'aménagement	566 477 \$	430 161 \$
Autres paiements de transfert	44 769	36 898
Autres produits reportés	55 740	51 485
Code du bâtiment	31 196	31 177
Compensation au titre des espaces verts	48 093	38 986
Total des produits reportés	746 275 \$	588 707 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Table 23 - Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2019	2018
Avantages sociaux futurs	677 425 \$	652 413 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	(1 399)	0
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa - Coût de la vie	16 286	0
Total	692 312 \$	652 413 \$

[a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018, sont comme suit :

Tableau 24 - Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs	2019	2018
Avantages complémentaires de retraite	224 439 \$	221 970 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	335 506	304 708
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]	117 480	125 735
Total	677 425 \$	652 413 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale,

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT de 2019 se présente comme suit :

Tableau 25 - Continuité des avantages sociaux

Continuité des avantages sociaux	Complémentaires à la retraite	Postérieurs à l'emploi	CSPAAT	Total
Solde au début de l'exercice	221 970 \$	304 708 \$	125 735 \$	652 413 \$
Coût des prestations au titre des services rendus en cours d'exercice/coûts des nouvelles réclamations	7 360	56 685	15 119	79 164
Intérêts débiteurs	5 710	11 242	3 800	20 752
Amortissement de la perte actuarielle (gain)	(2 911)	6 875	(1 646)	2 318
Prestations versées	(7 690)	(44 004)	(25 528)	(77 222)
Solde à la fin de l'exercice	224 439 \$	335 506 \$	117 480 \$	677 425 \$

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAT, d'un montant de 102 233 \$ [106 333 \$ en 2018], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs. Les passifs au titre de la CSPAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2019, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2019. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2018, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2019.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains et ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement du gain actuariel de 2019 d'un montant de 41 274 \$ [gain de 29 095 \$ en 2018] relatif aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2020. L'amortissement de la perte actuarielle de 2019 d'un montant de 13 663 \$ [gain de 14 125 \$ en 2018] relative aux avantages au titre de la CSPAAT commencera à l'exercice 2020.

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

Tableau 26 - Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	2019	2018
Taux d'actualisation	3,2 %	3,2 %
Taux d'inflation	2 %	2 %
Taux de croissance des salaires	De 2 % à 2,5 % en 2020 De 2 % à 2,5 % en 2021 De 2 % à 2,5 % par la suite	De 1,99 % à 2,5 % en 2019 De 2 % à 2,5 % en 2020 De 2 % à 2,5 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Au 31 décembre 2019, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 59 949 \$ [57 568 \$ en 2018] [voir la note 15].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

[b] Régimes de retraite

[i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [RREMO], un régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2019 a totalisé 126 970 \$ [123 028 \$ en 2018] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part de l'excédent du régime de retraite de 1 531 000 \$ [perte de 2 790 000 \$ –en 2018] puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a totalisé 739 \$ [739 \$ en 2018] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

[ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2019, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 506 prestataires. En 2019, les prestations de retraite se sont élevées à 16 716 \$ [17 355 \$ en 2018]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2019 ou en 2018 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés étaient de néant en 2019 [néant en 2018].

Le passif présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Tableau 27 - Passif au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2019	2018
Actifs de la caisse de retraite – à la fin de l'exercice	156 361 \$	164 146 \$
Obligation découlant des prestations constituées –à la fin de l'exercice	143 359	145 728

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2019	2018
Excédent du régime	13 002	18 418
Gains actuariels non amortis (pertes)	(6 328)	10 248
Provisions pour moins-value	17 931	8 170
Passif au titre des prestations constituées (actif)	(1 399 \$)	0 \$

Tableau 28 - Charges au titre de la caisse de retraite (revenu)

Charges	2019	2018
Amortissement des gains actuariels	(10 248 \$)	(10 742 \$)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(912)	(371)
Variation de la provision pour moins-value	9 761	8 170
Total des charges au titre du régime de retraite	(1 399 \$)	(2 943 \$)

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2018], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,1 % [4,95 % en 2018]

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

La Ville d'Ottawa paie l'indexation du RREMO à raison de 55 % à 100 % de l'inflation. Ce complément au rajustement pour le coût de la vie est approuvé tous les ans dans le cadre du processus budgétaire de la Ville. L'obligation estimée au titre du régime de retraite si la Ville d'Ottawa met fin à l'indexation après le 1^{er} janvier 2020 est de 16 286 \$.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 31 décembre 2017, établissait un excédent de 8 900 \$ [31 décembre 2016, un déficit de 2 500 \$] sur une base de continuité d'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2019 s'élevait à 161 289 \$ [en 2018, 158 814 \$].

[iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [OC Transpo], un régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux employés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1^{er} janvier 1999, OC Transpo optait pour le régime de retraite RREMO pour tous les employés et nouveaux membres de son personnel afin d'accumuler les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2019 se sont élevées à 31 781 \$ [en 2018, à 31 873 \$]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2019 ou en 2018 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2019, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à néant [15 \$ en 2018].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans l'exercice suivant. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

Tableau 29 - Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	2019	2018
Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo	648 645 \$	639 423 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	546 849	544 362
Excédent du régime	101 796	95 061
Gains actuariels non amortis	25 780	42 473
Provisions pour moins-value	76 016	52 588
Actif présenté au titre du régime	0 \$	0 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 30 - Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Charges	2019	2018
Amortissement du gain actuariel	(18 581 \$)	(15 295 \$)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(4 848 \$)	(3 901 \$)
Variation de la provision pour moins-value	23 429	19 210
Total des charges au titre du régime de retraite	0 \$	14 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de quatre ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2019 s'élevait à 679 427 \$ [620 348 \$ en 2018]

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2018], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,85 % [5,1 % en 2018] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3,25 % [3,25 % en 2018].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1^{er} janvier 2019, établissait un déficit de solvabilité de 7 794 \$ [28 936 \$ en 2018]. Le déficit de solvabilité est amorti sur cinq ans à partir de 2019. En 2019, la Ville a versé une cotisation de néant [15 \$ en 2018] au régime et a augmenté de 1 559 \$ le montant garanti par une lettre de crédit [5 787 \$ en 2018] en remplacement de cotisations additionnelles, portant le solde de la lettre de crédit à 88 729 \$ [87 170 \$ en 2018].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La *Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario* prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 31 - Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	2019	2018
Décharges en exploitation	19 824 \$	12 261 \$
Décharges non exploitées	14 707	13 429
Total	34 531 \$	25 690 \$

Décharges en exploitation

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, celle du chemin Trail et la décharge contrôlée de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2019, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 5 579 177 mètres cubes [6 074 527 mètres cubes en 2018], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2041 [2043 en 2018]. La capacité restante de la décharge contrôlée Springhill est d'environ néant [néant en 2018].

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

La décharge de Springhill ne reçoit plus de déchets, mais elle n'est pas fermée. Un plan élaboré par un ingénieur-conseil tiers pour fermer les phases 1 à 4 de la décharge est attendu à la fin de 2020.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,74 % [1,55 % en 2018], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,78 % [3,31 % en 2018]. Au 31 décembre 2019, ce montant estimatif s'établissait à

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

19 824 \$ [12 261 \$ en 2018]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2019, le solde de ces réserves s'établissait à 5 714 \$ [5 249 \$ en 2018] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires [voir la note 15].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 36 681 \$ [2018 – 30 087 \$].

9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [suite]

Décharges non exploitées

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,74 % [1,55 % en 2018], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,78 % [3,31 % en 2018]. Au 31 décembre 2019, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 14 707 \$ [13 429 \$ en 2018]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture de 25 ans s'élèvent à environ 12 516 \$ [en 2018 – 15 149 \$].

10. SITES CONTAMINÉS

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 8 424 \$ [8 633 \$ – en 2018] pour l'assainissement de 41 terrains contaminés [en 2018 – 41] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

11. DETTE À LONG TERME NETTE

[a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit

Tableau 32 - Dette à long terme nette

Dette à long terme nette	2019	2018
Déventures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt allant de 1,2 % à 6 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 avril 2020 au 30 juillet 2053	2 309 254 \$	1 989 564 \$
Dette au titre de l'Étape 1 du train léger	298 789	-
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	44 244	54 727
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des déventures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(95 093)	(132 206)
Total	2 557 194 \$	1 912 085 \$

[b] Les paiements de capital, y compris les apports au fonds d'amortissement, des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 33 - Paiements de capital sur la dette à long terme nette

Paiements de capital	
2020	123 926 \$
2021	122 432
2022	110 174
2023	110 216
2024	115 049
2025 et par la suite	1 376 151
Total	1 957 948 \$

11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 599 246 \$. Ils seront ajoutés au montant de 1 957 948 \$ présenté ci-dessus, et le montant servira à rembourser le solde total de la dette de 2 557 194 \$.

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 44 244 \$ [54 727 \$ en 2017] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022, 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2019, la Ville aurait reçu la valeur marchande de 265 \$ [76 \$ en 2018].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2019, la Ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 38 150 000 litres [53 200 000 litres en 2018] de carburant diesel pour les années civiles 2020 et 2021 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2020 à septembre 2021 [janvier 2019 à décembre 2020, en 2018]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2019, la Ville aurait dû payer la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 768 \$ [5 206 \$ en 2018].

[c] Dans le cadre d'un partenariat public privé, Rideau Transit Group [RTG] avait obtenu 225 000 \$ sous forme de financement par emprunt et 75 000 \$ sous forme de financement en capitaux propres pour payer la construction du projet de train léger sur rail. À la date d'entrée en service commercial, la Ville a commencé à rembourser la somme totale de 300 000 \$ à RTG dans du paiement des services d'entretien annuels des immobilisations et du paiement pour l'achèvement substantiel des travaux sur la durée de vie du train léger. Le taux d'intérêt de cette dette à long terme est de 6,47 % et elle arrivera à échéance le 24 mai 2048.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. La Ville a affecté les montants à recevoir à long terme de Project Co aux montants à payer à long terme aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant en capital de 225 000 \$ dans l'état de la situation financière consolidé. Les principales modalités économiques du prêt sont identiques, mais seule une partie des modalités et conditions imposées à Project Co ont été transférées dans l'entente des débentures. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et viennent à échéance le 30 juin 2047. Les paiements de capital pour les exercices à venir se présentent comme suit :

Tableau 34 - Remboursements de capital sur la dette liée au transport sur rail léger

Paiement de capital	
2020	533 \$
2021	5 192
2022	7 038
2023	7 382
2024	7 731
2025 et par la suite	196 900
Total	224 776 \$

La Ville a également affecté les produits reçus de Project Co aux coûts du service de la dette payés aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant de 11 008 \$ [en 2018 - 11 012 \$] dans les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé.

12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

Tableau 35 - Emprunts hypothécaires à payer

Emprunts hypothécaires à payer	2019	2018
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,7 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1 ^{er} janvier 2020 au 1 ^{er} janvier 2044, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2049 à divers taux d'intérêt allant de 2,95 % à 4,96 %	272 952 \$	263 230 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Emprunts hypothécaires à payer	2019	2018
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état	3 260	3 260
Total	276 212 \$	266 490 \$

[a] Des débentures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 9 155 \$ [15 185 \$ en 2018] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débentures de 223 691 \$ [206 982 \$ en 2018] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario, à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 12 948 \$ [12 302 \$ en 2018] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débentures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

Les prêts hypothécaires visant quatre propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2019 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 18 936 \$ à des fins de réparation future d'immobilisations.

12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]

[b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 36 - Remboursements de capital

Remboursements de capital	
2020	9 660 \$
2021	9 904
2022	10 196
2023	10 239
2024	10 019
2025 et par la suite	226 194
Total	276 212 \$

Les remboursements de capital en 2019 ont totalisé 9 686 \$ [en 2018 - 9 762 \$].

13. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Tableau 37 - Obligations locatives

Obligations locatives	Immeuble de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Taux d'intérêt	6 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 38 - Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	Immeuble de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2020	4 240 \$	2 060 \$	690 \$	898 \$	846 \$	1 640 \$	5 776 \$	4 598 \$
2021	4 495	1 805	729	858	971	1 595	6 195	4 258
2022	4 764	1 535	769	815	1 097	1 544	6 630	3 894
2023	5 050	1 250	813	772	1 115	1 488	6 978	3 510
2024	5 353	947	858	724	1 161	1 433	7 372	3 104
Par la suite	16 724	625	13 228	4 016	28 105	9 375	58 057	14 016
Total	40 626 \$	8 222 \$	17 087 \$	8 083 \$	33 295 \$	17 075 \$	91 008 \$	33 380 \$

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2019 AVEC INFORMATIONS
COMPARATIVES POUR 2018

Tableau 39 - Immobilisations corporelles - coût

Coût	Bâtiments et améliorations	Infrastructure		Terrains	Améliorations foncières
		Infrastructur e linéaire - routes	Infrastructu re linéaire - aqueduc et eaux usées		
Solde au début de l'exercice	2 272 898 \$	4 027 148 \$	6 074 509 \$	2 840 995 \$	700 075 \$
Ajouts	596 698	1 028 686	423 583	45 105	56 143
Cessions	(333)	(8 266)	(4 534)	0	(3 108)
Solde à la fin de l'exercice	2 869 263	5 047 568	6 493 558	2 886 100	753 110

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

Tableau 40 - Immobilisations corporelles - amortissement cumulé

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Infrastructure		Terrains	Améliorations foncières
		Infrastructur e linéaire - routes	Infrastructu re linéaire - aqueduc et eaux usées		
Solde au début de l'exercice	944 872	1 592 306	1 508 238	0	263 499
Cessions	(120)	(995)	(3 028)	0	(1 735)
Amortissements	51 597	90 496	73 995	0	16 223
Solde à la fin de l'exercice	996 349	1 681 807	1 579 205	0	277 987
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 872 914 \$	3 365 761 \$	4 914 353 \$	2 886 100 \$	475 123 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2019 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2018 [SUITE]

Tableau 41 - Immobilisations corporelles - coût (suite)

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	1 568 628 \$	1 046 171 \$	2 954 610 \$	21 485 034 \$	20 532 977 \$
Ajouts	322 933	586 396	(1 583 263)	1 476 281	988 441
Cessions	(3 424)	(45 407)	(624)	(65 696)	(36 384)
Solde à la fin de l'exercice	1 888 137	1 587 160	1 370 723	22 895 619	21 485 034

Tableau 42 - Immobilisations corporelles - amortissement cumulé (suite)

Amortissement cumulé	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	622 074	573 878	0	5 504 867	5 192 515
Cessions	(2 559)	(39 347)	0	(47 784)	(23 735)
Amortissements	48 013	77 807	0	358 131	336 087
Solde à la fin de l'exercice	667 528	612 338	0	5 815 214	5 504 867
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 220 609 \$	974 822 \$	1 370 723 \$	17 080 405 \$	15 980 167 \$

Actifs en cours de construction

En 2019, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 1 476 281 \$ [988 441 \$ en 2018]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 3 059 544 \$ [769 181 \$ en 2018] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actif respectives pour un solde net de (1 583 263 \$) [219 260 \$ en 2018], comme il a été présenté ci-dessus.

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2019 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2018 [SUITE]

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2019 s'établit à 474 514 \$ [318 684 \$ en 2018] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

15. EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique.

Tableau 43 - Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend ce qui suit :	2019	2018
Investi dans les immobilisations corporelles	14 128 839	13 677 648 \$
Fonds des dépenses en immobilisations - dépenses en immobilisations non financées	327 854	(233 944)
Fonds de dotation	161 614	168 170
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	(692 312)	(652 413)
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(34 531)	(25 690)
Friches industrielles	(55 375)	(53 119)
Sites contaminés	(8 424)	(8 633)
Divers	(94 607)	(65 700)
Total	13 733 058	12 806 319

Tableau 44 - Excédent accumulé (suite)

Réserves	2019	2018
Réserves soumises à restrictions		
Taxe sur l'essence	73 764	102 752
Total des réserves soumises à restrictions	73 764	102 752
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	107 973	132 674
Transport en commun	14 486	59 946
Logements	83 567	76 765
Avantages sociaux	59 949	57 567
Stabilisation du taux d'imposition	27 615	31 249
Stationnement	23 753	27 605
Ensemble de la ville	37 272	18 780
Parc automobile	9 574	7 280
Divers	11 121	11 555
Total des réserves discrétionnaires	375 310	423 421
Total des réserves	449 074	526 173
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique		
[note 5]	470 297	462 975
Excédent accumulé	14 652 429 \$	13 795 467 \$

16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS

[a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants autres que les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les montants exigibles seront portés en réduction des résultats à mesure qu'ils seront engagés.

[b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

Tableau 45 - Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	
2020	3 713 985 \$
2021	3 610
2022	1 965
2023	106
2024	454

[c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Tableau 46 - Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	
2020	16 401 \$
2021	12 029
2022	7 460
2023	5 570
2024	4 636

[d] Le 30 août 2019, marquait la date d'entrée en service commercial de l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération de l'O-Train et l'entrée en vigueur du contrat d'entretien de la ligne ferroviaire.

16. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

La Ville s'est engagée à verser des paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service de 29 ans, arrivant à échéance en mai 2048. Les paiements comprennent un montant de 48 141 \$ pour la première année complète d'exploitation en dollars « à la date de base » [2013] au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules. Les paiements annuels seront rajustés à mesure que les niveaux de service changeront et une partie sera indexée en fonction l'inflation, selon les modalités de l'entente de projet. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service. En 2019, les paiements de service mensuels ont été versés pour le premier mois d'exploitation entier commençant le 31 août et les déductions de rendement reliées aux opérations des mois précédents ont été appliquées aux mois suivants.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

[e] Au 31 décembre 2019, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 139 637 \$ pour 2020 à 2026. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des pièces de rechange et du matériel de secours, et des services administratifs généraux et services souterrains.

[f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 1 745 \$, 7 999 \$ et 17 484 \$ selon trois ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043.

[g] La Ville a garanti des prêts de 127 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2019, l'encours en vertu des garanties totalisait 110 383 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

[h] Le 28 juin 2010, le Conseil de ville a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011 qui arrive à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2019 [néant en 2018].

[i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [« OSEG »] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis distribués aux partenaires d'OSEG, puis à la Ville d'Ottawa, et les soldes de trésorerie seront répartis à parts égales entre la ville et OSEG. Le contrat arrivera à échéance le 31 décembre 2044, à moins que le contrat entre la Ville et OSEG ne soit résilié avant sa date d'échéance.

17. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

Tableau 47 - Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Taxes disponibles pour les besoins des municipalités	2019	2018
Impôts fonciers	2 172 537 \$	2 087 245 \$
Païement tenant lieu de taxes	174 334	169 748
Améliorations locales et autres frais	6 009	7 540
Moins les taxes scolaires	(488 120)	(487 811)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 864 760 \$	1 776 722 \$

18. CHARGES SELON LEUR OBJET

L'état des résultats et l'excédent accumulé consolidé présentent les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 48 - Charges selon leur objet

Charges selon leur objet	2019	2018
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 741 140 \$	1 646 307 \$
Services généraux et contractuels	440 186	371 539
Matériaux, équipement et fournitures	497 040	473 976
Intérêts débiteurs	105 439	99 358
Loyers et charges financières	93 889	83 724
Virements à l'externe	520 405	551 616
Amortissement	358 131	336 087
Perte (gain) sur cession	16 446	(11 314)
Total des charges	3 772 676	3 551 293

19. INFORMATIONS SECTORIELLES
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 49 - Tableau des informations sectorielles consolidé

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

PRODUITS	Administrati on publique	Protection	Routes, circulation et stationneme nt	Transport en commun	Services environnement aux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paielements de transfert - provinciaux	82	12 990	2 260	36 636	29 324	107 452
Paielements de transfert - fédéraux	22	2 437	6 098	348 350	19 473	1 019
Redevances et frais d'utilisation	14 503	76 579	33 598	190 470	392 797	2 595
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	75 054	2 774	375 231	0
Redevances d'aménagement	126	2 089	30 030	54 745	34 337	0
Amendes et pénalités	534	17 840	0	0	0	0
Divers	56	570	5	31 464	164	0
Total des produits	15 323	112 505	147 045	664 439	851 326	111 066

CHARGES	Administrati on publique	Protection	Routes, circulation et stationneme nt	Transport en commun	Services environnement aux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	65 055	506 243	115 319	349 606	117 394	144 433
Services généraux et contrats	11 336	49 143	102 310	99 910	103 322	11 196
Matériaux, équipement et fournitures	15 144	50 190	74 420	99 221	58 289	15 899
Intérêts débiteurs	1 238	1 352	20 680	23 846	29 568	1 030
Loyers et charges financières	15 259	6 871	6 179	37 372	8 202	3 067
Virements à l'externe	0	10 197	0	0	2 132	0
Amortissement	903	13 123	110 307	82 776	102 607	5 238
Perte (gain) sur cession	25	190	3 955	5 084	5 803	82

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

Total des charges	108 960	637 309	433 170	697 815	427 317	180 945
EXCÉDENT						
ANNUEL						
(DÉFICIT)	(93 637 \$)	(524 804 \$)	(286 125 \$)	(33 376 \$)	424 009 \$	(69 879 \$)

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 50 - Tableau des informations sectorielles consolidé (suite)

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
PRODUITS						
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 864 760 \$	1 864 760 \$
Paiements de transfert - provinciaux	394 778	65 433	3 035	1 332	12 408	665 730
Paiements de transfert - fédéraux	0	37 479	1 305	1 329	0	417 512
Redevances et frais d'utilisation	19 258	72 838	62 367	36 203	2 120	903 328
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	18 762	2 693	0	474 514
Redevances d'aménagement	0	9	1 683	2 158	1 987	127 164
Amendes et pénalités	0	0	736	0	18 787	37 897
Divers	0	7 780	9 075	15 243	77 183	141 540
Total des produits	414 036	183 539	96 963	58 958	1 977 245	4 632 445
	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
CHARGES						
Salaires et avantages sociaux	150 496	46 159	215 192	31 243	0	1 741 140
Services généraux et contrats	11 340	2 659	41 672	7 298	0	440 186
Matériaux, équipement et fournitures	17 118	97 090	65 758	3 911	0	497 040
Intérêts débiteurs	1 270	11 429	12 360	2 666	0	105 439
Loyers et charges financières	3 330	5 651	1 020	6 938	0	93 889
Virements à l'externe	351 484	121 647	10 893	24 052	0	520 405
Amortissement	1 949	16 618	24 174	436	0	358 131
Perte (gain) sur cession	19	2	1 278	8	0	16 446
Total des charges	537 006	301 255	372 347	76 552	0	3 772 676

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

EXCÉDENT

ANNUEL	(122 970 \$	(117 716 \$	(275 384 \$			
(DÉFICIT)	)	)	)	(17 594 \$)	1 977 245 \$	859 769 \$

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tableau 51 - Tableau d'informations sectorielles consolidé 2018 [voir note 22]

PRODUITS	Administrati on publique	Protection	Routes, circulation et stationneme nt	Transport en commun	Services environnement aux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert - provinciaux	51	9 867	9 250	37 754	29 162	102 333
Paiements de transfert - fédéraux	0	2 290	23 187	157 352	30 397	0
Redevances et frais d'utilisation	13 752	64 124	25 404	183 955	386 337	2 622
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	69 235	697	213 928	0
Redevances d'aménagement	0	2 757	13 681	33 555	22 197	0
Amendes et pénalités	294	16 289	0	0	0	0
Divers	56	830	0	4 312	179	0
Total des produits	14 153	96 157	140 757	417 625	682 200	104 955

CHARGES	Administrati on publique	Protection	Routes, circulation et stationneme nt	Transport en commun	Services environnement aux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	70 213	476 112	122 636	319 326	99 886	138 345
Services généraux et contrats	10 001	51 693	78 067	70 885	93 003	11 374
Matériaux, équipement et fournitures	17 257	43 283	69 249	107 446	58 317	16 318
Intérêts débiteurs	1 300	1 628	21 494	15 604	29 616	1 221

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

PRODUITS	Administrati on publique	Protection	Routes, circulation et stationneme nt	Transport en commun	Services environnement aux	Services de santé
Loyers et charges financières	13 778	5 561	10 930	1 940	4 454	3 328
Virements à l'externe	0	9 852	0	0	1 768	0
Amortissement	983	13 581	109 434	67 409	97 292	4 820
Perte (gain) sur cession	9	108	810	293	4 348	177
Total des charges	113 541	601 818	412 620	582 903	388 684	175 583
EXCÉDENT ANNUEL (DÉFICIT)	(99 388 \$)	(505 661 \$)	(271 863 \$)	(165 278 \$)	293 516 \$	(70 628 \$)

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tableau 52 - Tableau des informations sectorielles consolidé 2018 (suite)

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logemen ts sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développeme nt	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 776 722 \$	1 776 722 \$
Paiements de transfert - provinciaux	417 645	80 679	4 397	5 070	8 156	704 364
Paiements de transfert - fédéraux	0	26 993	2 240	10 690	0	253 149
Redevances et frais d'utilisation	19 193	69 324	61 508	29 466	2 110	857 795
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	32 049	2 775	0	318 684
Redevances d'aménagement	3 502	2	3 924	11	403	80 032
Amendes et pénalités	0	0	768	0	18 088	35 439
Divers	0	15 671	4 684	16 964	91 505	134 201
Total des produits	440 340	192 669	109 570	64 976	1 896 984	4 160 386

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	139 504	45 136	201 697	33 452	0	1 646 307
Services généraux et contrats	9 973	3 891	38 299	4 353	0	371 539
Matériaux, équipement et fournitures	14 129	79 972	63 005	5 000	0	473 976
Intérêts débiteurs	1 342	11 884	12 478	2 791	0	99 358
Loyers et charges financières	5 188	5 682	1 258	31 605	0	83 724
Virements à l'externe	380 501	127 623	9 568	22 304	0	551 616
Amortissement	1 914	16 469	23 738	447	0	336 087
Perte (gain) sur cession	8	42	(18 291)	1 182	0	(11 314)
Total des charges	552 559	290 699	331 752	101 134	0	3 551 293
EXCÉDENT ANNUEL (DÉFICIT)	(112 219 \$)	(98 030 \$)	(222 182 \$)	(36 158 \$)	1 896 984 \$	609 093 \$

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur de l'administration comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.

VILLE D'OTTAWA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique. Ces services veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'accroître la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.
- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.

19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.
- Le secteur des éléments non liés à un ministère comprend la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique, les revenus de placement, les produits des loteries partagés et les produits divers.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

20. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2019 approuvés par le Conseil. Les budgets approuvés par le Conseil sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présenté à l'état des résultats et d'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés. Des chiffres réels ont été utilisés à titre d'approximation des montants prévus au budget de certains éléments de rapprochement qui n'étaient pas inclus dans le budget du Conseil. Les virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou versés dans d'autres fonds et le produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt/au remboursement du capital de la dette sont les deux seuls éléments compris dans le budget du Conseil, des chiffres réels ont été utilisés pour faire une estimation des montants du budget pour tous les autres éléments du tableau ci-après.

Tableau 53 - Rapprochement du budget

Rapprochement du budget	Produits	Charges
Budget approuvé par le Conseil		3 614 522 \$
Fonctionnement	3 614 522 \$	
Immobilisations	766 598	766 598
Ajouter		
Entités consolidées	186 879	186 879
Immobilisations reçues sous forme d'apports	474 514	0
Produits tirés des fonds de réserve	21 842	0
Autres autorisations de dépenses d'immobilisations au cours de l'exercice	3 944 745	3 944 745
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	10 129	0
Intérêts sur les fonds d'amortissement	4 145	4 145
Perte sur cession		16 444
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	0	39 450
Variation des autres obligations devant être capitalisées	0	37 983
Amortissement	0	358 131
	9 023 374	8 968 897
Déduire		
Reclassements et éliminations	(28 644)	(27 589)
Écart temporaire entre les dépenses en immobilisations autorisées et les dépenses en immobilisations prévues	(3 753 495)	(2 981 585)
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	(1 476 192)

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

Rapprochement du budget	Produits	Charges
Virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou à d'autres fonds	(597 291)	(594 726)
Produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt ou aux remboursements du capital de la dette	(188 311)	(140 043)
	<u>(4 567 741)</u>	<u>(5 220 135)</u>
Budget aux fins des états financiers	4 455 633 \$	3 748 762 \$

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs pour 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités, à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Toutes les opérations entre apparentés importantes sont présentées ci-après ou dans les notes pertinentes. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Conversion à l'éclairage de rue DEL

En 2014, la Ville a conclu un contrat avec une filiale d'Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. L'installation a commencé en 2016 et s'achèvera en 2020. Les engagements futurs se présentent comme suit :

Tableau 54 - Calendrier de conversion des lampadaires

Calendrier de conversion des lampadaires	
2020 (7 886 unités)	3 785 \$

24. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Depuis le 31 décembre 2019, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus, la COVID-19 plus précisément, les gouvernements à l'échelle du monde ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Le gouvernement du Canada

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

a annoncé un nouvel ensemble de mesures économiques pour aider à stabiliser l'économie durant cette période difficile. La situation actuelle demeure fluide et la Ville évalue actuellement les répercussions de cette situation sur ses opérations. Il est prévu que l'impact négatif le plus significatif sera sur les revenus de redevances et les frais d'utilisation. Pour le moment, il n'est pas possible d'estimer avec exactitude les autres répercussions possibles que cette éclosion planétaire de la COVID-19 pourra avoir sur la situation et les résultats financiers de la Ville.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

ANNEXE 1 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES

CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

Au 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018 *[en milliers de dollars]*

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 55 - Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Situation financière	2019	2018
Actifs financiers	59 532 \$	54 579 \$
Passifs	38 423	34 561
Total des passifs	21 109	20 018

Tableau 56 - Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa - Actifs non financiers

Actifs non financiers	2019	2018
Immobilisations corporelles	46 427	43 375
Charges payées d'avance	2	250
Total des actifs non financiers	46 429	43 625
Excédent accumulé	67 538 \$	63 643 \$

État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives pour 2018 *[en milliers de dollars]*

Tableau 57 - Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa - État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé

Produits	2019	2018
Ville d'Ottawa	55 160 \$	51 072 \$
Province d'Ontario - ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Financement de fonctionnement (PLOG)	1 210	1 210
Financement de l'appui à l'équité salariale	170	170
TI et capacité de service (OLCF)	0	118
Redevances d'aménagement	810	272
Produit de la vente du bâtiment principal de la bibliothèque	0	18 365
Divers	1 728	162
Total des produits	59 078 \$	71 369 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2019 *[en milliers de dollars]*

Tableau 58 - Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa — État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé — Charges

Charges	2019	2018
Dépenses de fonctionnement	55 183	51 146
Total des charges	55 183	51 146
Excédent annuel	3 895	20 223
Excédent accumulé au début de l'exercice	63 643	43 420
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	67 538 \$	63 643 \$